Un service à votre disposition !

Un geste pour l'environnement

Apporter ses déchets à la déchetterie permet de lutter contre le gaspillage des matières premières et contre la pollution de notre région en évitant les décharges sauvages.

Accès

L'accès à la déchetterie de Cahors est libre et gratuit pour l'ensemble des particuliers.
Par contre, il est réglementé pour les professionnels (carte d'accès à retirer sur place) et certains de leurs déchets sont soumis à facturation (déchets verts, gravats, encombrements, pneumatiques et pots de peinture).

Heures d'ouverture :

Lundi	8 h 00 - 12 h 00	13 h 30 - 18 h 30
Mardi	fermé	13 h 30 - 18 h 30
Mercredi	8 h 00 - 12 h 00	13 h 30 - 18 h 30
Jeudi	8 h 00 - 12 h 00	13 h 30 - 18 h 30
Vendredi	8 h 00 - 12 h 00	13 h 30 - 18 h 30
Samedi	8 h 00 - 12 h 00	13 h 30 - 18 h 00
Dimanche	fermé	fermé

Renseignements :

Déchetterie de Cahors - Route de Montcuq - Tél. 05.65.53.07.35
SY.D.E.D. du Lot – Tél. 05 65 21 54 30
(Syndicat mixte Départemental pour l'Elimination des Déchets)

Déchets ménagers occasionnels

Déchetterie

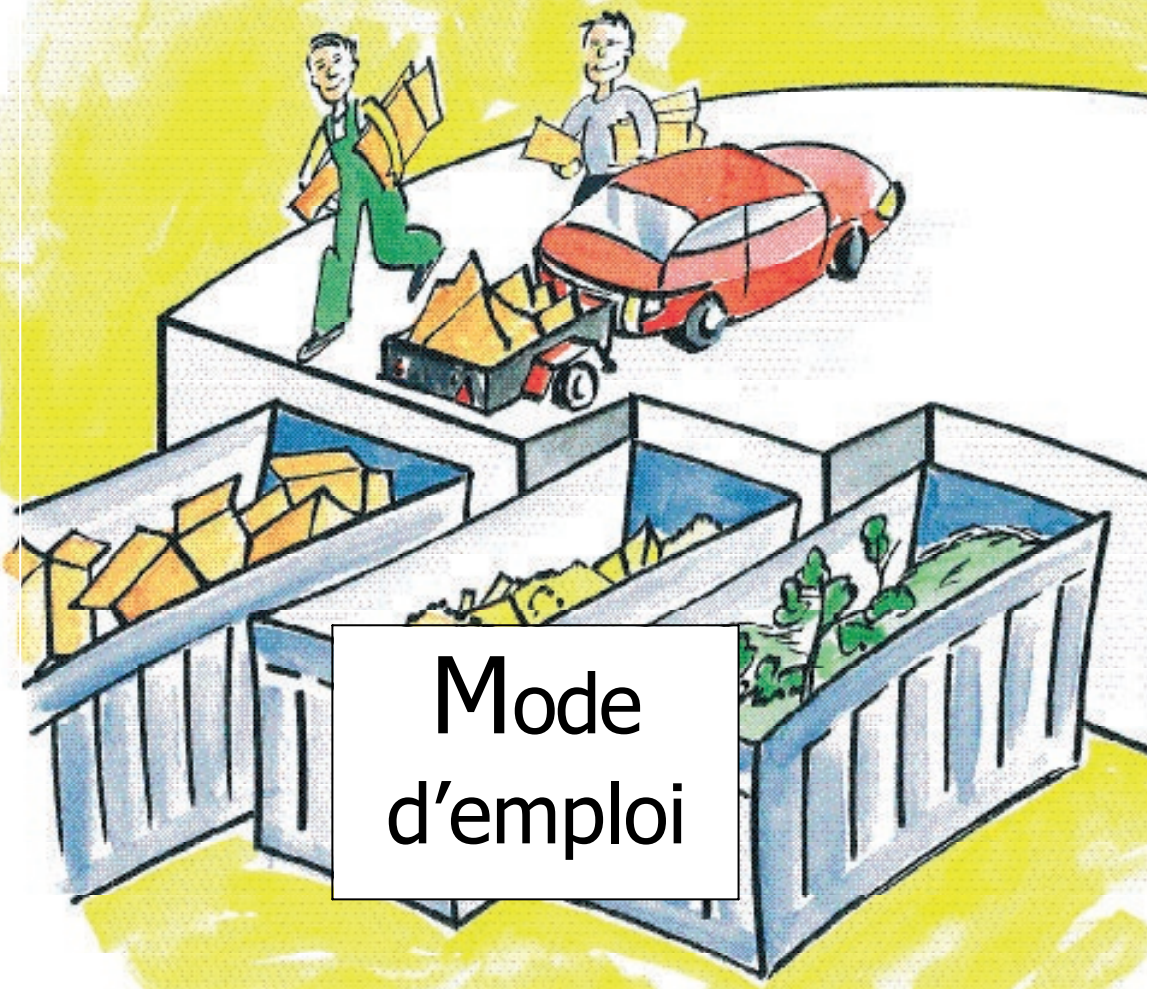

Mode d'emploi

Document à conserver

La déchetterie

Son rôle

Cet équipement collectif est destiné à la récupération des déchets occasionnels qui ne peuvent être déposés dans les poubelles et collectés par les camions bennes pour diverses raisons :
– soit ils sont trp volumineux et/ou trop nombreux,
– soit ils sont nocifs et ont besoin d'un traitement spécifique.

L'accès

Pour les ménages lotois, ce nouvel équipement est accessible gratuitement.
Les professionnels (artisans, commerçants, agriculteurs…) sont admis avec les déchets issus de leur activité, mais dans certaines limites quantitatives et sous conditions financières, affichées sur place.

Son fonctionnement

L'accès est autorisé à tous types de véhicules dont le poids en charge n'excède pas 3,5 tonnes.
Sur place, vous accédez directement avec votre véhicule aux quais de répartition où vous déposez vos déchets dans des bennes ou conteneurs selon les indications des panneaux. Un agent est à votre disposition pour vous conseiller et vous guider.

Les débouchés

Selon leur nature les déchets récupérés sont soit acheminés vers des filières de recyclage (verre, carton, ferraille), de compostage (végétaux) ou de traitement adéquat (encombrants, batteries, huiles, pneus ...), soit transférés sur un site de stockage approprié (gravats inertes).

Les déchets acceptés

Cartons

Végétaux :
tonte de pelouse, feuilles, élagages d'arbres

Palettes, cagettes

Métaux :
métaux ferreux, métaux non ferreux

Encombrants :
matelas, TV, meubles...

Gravats :
démolition, briques, tuiles...

Pneus

Batteries

Huile moteur

D.M.S. : piles peintures, solvants

Mais aussi :

■ Huiles de friture ■ Cartouches d'encre d'imprimantes et fax ■ Verre
■ Déchets de soin piquants (seringues) dans les boîtes sécurisées prévues à cet effet (renseignements à la déchetterie)

Les déchets refusés

■ Ordures ménagères
■ Carcasses de voitures
■ Cadavres d'animaux
■ Produits explosifs ou radioactifs
■ Déchets hospitaliers
■ Médicaments (à apporter en pharmacie)

Pour l'élimination de ces déchets, renseignez-vous auprès de la déchetterie.